

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

L'arrondissement de Saint-Laurent de la Ville de Montréal tiendra une assemblée publique de consultation quant à l'objet et aux conséquences des projets de règlement numéro **RCA08-08-0001-174, et RCA08-08-0001-177** et du premier projet **RCA08-08-0001-176** modifiant le règlement numéro RCA08-08-0001 sur le zonage, adoptés le **3 juin 2025**. Cette assemblée aura lieu le **17 juin 2025**, à 19 h, à la salle du Conseil de la mairie d'arrondissement située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent.

Le projet de règlement numéro **RCA08-08-0001-174** vise à intégrer les nouvelles dispositions de protection des milieux humides d'intérêt et de leur aire de protection prévues au Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal.

Ces dispositions ne sont pas susceptibles d'approbation référendaire.

Le projet de règlement numéro **RCA08-08-0001-176** vise à autoriser des usages de la classe générique « 2211 S Adopter le règlement numéro RCA25-08-2 sur le Code de vie des bibliothèques de l'arrondissement Saint-Laurent et abroger le règlement relatif aux bibliothèques de l'arrondissement Saint-Laurent RCA14-08-5. services professionnel, financier et bureau d'affaires » en mixité avec des usages industriels dans la zone S11-015.

Cette disposition est susceptible d'approbation référendaire.

Le projet de règlement numéro **RCA08-08-0001-177** concerne des ajustements relatifs à la plantation et à la protection des arbres.

Ces dispositions ne sont pas susceptibles d'approbation référendaire.

Au cours de cette assemblée publique, le maire de l'arrondissement (ou un autre membre du Conseil d'arrondissement désigné) expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à son sujet.

Les projets de règlement sont disponibles pour consultation au Bureau du citoyen, aux heures ordinaires de bureau.

Fait à Montréal, le 5 juin 2025

Julia Levitin
Secrétaire du conseil d'arrondissement